

# Visite des forts : une découverte à 360° sur la rade d'Hyères

Le 22/05/2019

Le fort Sainte-Agathe et le Moulin du Bonheur à Porquerolles seront ouverts au public jusqu'au 30 septembre. En visite libre ou en visite guidée, ce patrimoine se dévoile en grandeur nature dans sa dimension culturelle, naturelle et paysagère. Le fort de l'Estissac est accessible jusqu'à la fin du mois d'août.

## Le fort Sainte-Agathe

Le fort Sainte-Agathe est ouvert au public depuis le 1<sup>er</sup> mai. Venez découvrir ce magnifique fort du 16<sup>ème</sup> siècle ainsi qu'une exposition permanente sur l'île de Porquerolles, son histoire et le Parc national.

En visite libre du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 17h **jusqu'au 30 septembre**.

En **visite guidée (durée 1h30)** : chaque **mercredi et vendredi à 10h** avec un agent du Parc national. Cette visite est couplée avec le **Moulin du Bonheur**, moulin provençal restauré en 2007.

Point de rendez-vous : au fort Sainte-Agathe.

Préparer ou prolonger cette expérience à 360° par une visite virtuelle : <https://360.adeo-web.fr/fort-sainte-agathe-2018/>

Des documents d'informations sont en vente à la Maison de Parc national de Porquerolles.

### Tarif des visites guidées :

Adulte : 10€

1/2 tarif : 5€ (voir conditions ci-dessous)

### Droits d'entrée (visite libre) :

Adulte : 7€

Gratuit : (voir conditions\*)

### Le Parc national de Port-Cros, partenaire du festival « Jazz à Porquerolles »

**Du 6 au 10 juillet 2019**, dans le cadre du festival « Jazz à Porquerolles », le fort Sainte Agathe sera ouvert en visite libre uniquement le matin.

**Un apéro-jazz** dans la fraîcheur du Jardin Emmanuel-Lopez aura lieu à la Maison de Parc national le 9 juillet de 18h30 à 20h10.

Retrouvez tout le **programme et la billetterie en ligne** sur : <http://www.jazzaporquerolles.org/>

Information : Maison de Parc national à Porquerolles. Tél : 04 94 58 07 24.



Fort Sainte-Agathe – photo DR - L. Lecat

*\*Conditions de gratuité ou de réduction :*

- les jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce d'identité officielle
- les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif de moins d'un an ou indiquant une période de validité accompagné d'une pièce d'identité avec photographie
- les bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une attestation annuelle de perception de l'allocation supplémentaire du Fonds national de Solidarité
- les visiteurs handicapés et leur accompagnateur

## Le fort de l'Estissac

Le fort de l'Estissac, édifié au 15<sup>ème</sup> siècle dans un site d'exception, offre un panorama magnifique sur la rade d'Hyères et permet de comprendre le système défensif de Port-Cros. Il ouvre ses portes au public jusqu'à la fin du mois d'août.

Point de rendez-vous : devant la Maison de Parc national dès 9h45.

### **Mai**

Ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

### **Juin**

Ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00

*(Ouverture exceptionnelle certains week-ends).*

### **Juillet/Août**

Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h00

Information : Maison de Parc national à Port-Cros. Tél : 04 94 01 40 70.



Fort de l'Estissac – photo DR Muriel Gasquy - PNPC

